

Convention territoriale  
Aubervilliers

[ Orientations stratégiques

– **Une amélioration du cadre de vie par :**

- Une action dans l'habitat ancien : renforcement des interventions de prévention des expulsions, création d'un observatoire du parc ancien, soutien aux permanences juridiques liées aux problèmes de logement, requalification du parc ancien (OPAH, opérations d'acquisition-amélioration...)
- Une action dans l'habitat social : partenariat entre la ville et les bailleurs sociaux, création d'un observatoire du logement social, élaboration d'une charte communale du logement
- La mise en place d'une gestion urbaine de proximité
- Une amélioration des dessertes de transport en commun et de l'environnement : arrivée du métro en centre-ville, création de nouvelles rues, requalification de grands axes, application de la charte intercommunale de l'environnement signée avec Saint-Denis en 1999 (améliorer le cadre et la qualité de vie, donner une ambition écologique au développement local, donner à l'environnement une dimension citoyenne et sociale)
- Une amélioration de la présence des services publics et des commerces dans les quartiers en s'appuyant sur les boutiques de la démarche quartier et la maison de justice et du droit

– **Un projet éducatif, sanitaire, social et culturel pour tous, par :**

- Une action sur la langue, la lecture et l'écriture : renforcement et exigence de qualité des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme et de français langue étrangère (FLE), accompagnement des familles et enfants primo-arrivants, valorisation des compétences linguistiques des habitants
- L'encouragement du plaisir de lire et d'écrire par une action sur la lecture et sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- La construction d'une mémoire et d'une culture communes propres à la ville
- La définition d'un projet culturel pour tous par une convention de développement culturel et pour un accès aux pratiques culturelles et artistiques du plus grand nombre
- Une action sur la place des enfants et des jeunes dans la ville : contrat éducatif local, soutien à la parentalité, lutte contre l'échec scolaire, lutte contre l'évitement scolaire, développement des loisirs
- Un accès à la santé pour tous
- Des actions solidaires en direction des personnes les plus fragiles : aides municipales, épicerie solidaire, amélioration de l'accessibilité pour les handicapés

– **Un projet de développement économique et d'accès à l'emploi, par :**

- Un soutien du plan local d'insertion par l'économique (PLIE) qui constitue le volet emploi du contrat de ville : approche globale du parcours d'insertion des personnes en situation ou en voie d'exclusion du marché de l'emploi par un accompagnement, une remise à niveau et la qualification professionnelle
- Un soutien aux créateurs d'activités par la maison de l'initiative économique locale (MIEL)
- Une aide au maintien du commerce de proximité

– **Une ville plus sûre, par :**

- Le suivi du contrat local de sécurité signé en 1999